adeny

La Lettre

---------- Janvier 2015 ----------

Association de Défense de l'Environnement et de la Nature de l'Yonne

63 boulevard de Verdun 89100 SENS

7 janvier 2015

Bien sûr, il y aura encore ce que vous dénonciez, cette bêtise épaisse, cette ignorance crasse qui fait prendre à certains des baudruches imbéciles, gonflées de suffisance, pour des phares de la pensée, le fanatisme qui répond à l'or des mots par le plomb des cartouches, le suivisme des moutons de Panurge. Il y aura encore, n'en doutons pas, l'aveuglement mortifère, la surdité et le mensonge comme outils de gouvernance, les humiliations subies et le désespoir, graines de violence pour demain, l'asservissement de la nature au profit de quelques-uns et la biodiversité qui s'effiloche, l'apathie des états face à la pollution généralisée et au dérèglement climatique, nos biens communs cotés en bourse et les droits essentiels bafoués. Oui, il y aura tout cela, et pour faire bonne mesure, des manteaux de paroles jetés sur les misères du monde.

Des crayons et des pinceaux, aussi, pour décrire le monde tel qu'il est et le peindre comme il pourrait être. Et vos visages, amis, dans nos mémoires.

Bien sûr, il y a aura encore des matins lumineux et des nuits étoilées, le chant des oiseaux, l'odeur merveilleuse de la terre chaude après une averse et le parfum des fleurs. Il y aura encore des ballades en forêt, des flâneries le long des rivières, des cris d'enfants et leurs jeux et leurs rires, de la musique, des chants, des cuisines embaumées, des soirées interminables avec des engueulades mémorables, des rêves et des fous rires partagés. Oui, il y aura tout cela. Et pour faire bonne mesure, l'espoir insensé d'une fraternité féconde.

Des crayons et des pinceaux, aussi, gros de révolte et d'amour, pour décrire le monde tel qu'il est et le peindre comme il pourrait être.

Et à tout jamais dans nos mémoires, vos visages, amis…

Sommaire

Dette, extractivisme	***Pages 2 & 3***
Schiste	***Page 4***
Brèves, matériaux	***Page 5***
3ème révolution	***Pages 6 & 7***
Alternatives	***Pages 8 & 9***
Commerce	***Page 10***
Santé	***Page 11***
Brèves et vœux ...	***Page 12***

Dette, extractivisme, corruption…

Le pillage de la planète ne date pas d'hier. Au quinzième siècle déjà, les marins espagnols et portugais, à la recherche de nouvelles routes pour le commerce, ont découvert des territoires inconnus très vite livrés à la cupidité des conquistadors. Pour s'emparer de l'or, symbole de richesse et de puissance, ils ont soumis et exterminé les peuples autochtones, sous prétexte d'évangélisation. Ensuite, l'exploitation des esclaves et le commerce triangulaire ont enrichi colons, armateurs et financiers. Enlever de force des millions d'Africains, les vendre en Amérique, exploiter leur force de travail dans les mines et les plantations, exporter vers l'Europe le produit de leur travail, fut une véritable manne financière qui a duré environ trois siècles. Les pays développés ayant besoin de matières premières pour alimenter leur croissance, la fin de l'esclavage n'a pas mis fin à l'exploitation des ressources des pays colonisés. Les empires coloniaux, anglais, hollandais, français et belge ont continué d'accaparer le coton, les minerais, les bois précieux, le caoutchouc de l'hévéa, l'ivoire, les diamants... bâtissant des empires industriels et financiers, installant et structurant dans les pays occidentaux un mode de vie basé sur le gaspillage des ressources planétaires.

Puis c'est le système de la dette qui maintiendra sous tutelle l'économie de pays devenus indépendants, les banques prenant le relais des administrations coloniales. Explication : La Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) ont consenti des prêts très importants aux pays en développement (PED). Infrastructures portuaires, ferroviaires et aéroportuaires, mutation de l'agriculture vers le modèle européen, grands barrages, extraction d'énergie fossile, dépenses de prestige, constructions de palais mirifiques, équipements militaires... la plupart des investissements réalisés bénéficient aux "généreux" prêteurs. Ce sont les industries occidentales du bâtiment et des travaux publics qui réalisent les travaux, ce sont ensuite pétroliers, industriels des métaux rares, entreprises de l'agroalimentaire, qui bénéficient des investissements et viennent extraire, exploiter et exporter sans contrepartie toutes les ressources… mais ce sont bien les peuples qui remboursent les emprunts "consentis" par les banques des pays riches. Les fonds prêtés profitent également aux régimes autoritaires et corrompus, dont certains pratiquent la kleptocratie à large échelle, alimentant des comptes dissimulés dans les paradis fiscaux. Voilà pourquoi les dettes ainsi constituées sont considérées comme illégitimes, puisqu'elles ne bénéficient pas aux peuples mais à des individus, des groupes ou des entreprises qui organisent à leur profit le pillage des ressources d'un pays.

La permanence de la dette est le moyen de pression exercé sur les états pour leur faire accepter l'ingérence de la finance internationale et les plans d'austérité. Les peuples souffrent pendant que l'extractivisme prospère. Métaux rares, coltan pour les circuits électroniques, diamants, caoutchouc, huile de palme, bois exotiques, fleurs, café, bananes, cacao, canne à sucre... Les cultures pour l'export accaparent l'eau et les meilleures terres, celles qui pourraient produire de la nourriture pour les populations locales. Le vol des surfaces agricoles s'amplifie, le détournement des ressources en eau pour la production d'eau en bouteille ou de sodas destinés aux pays riches se banalise. L'extractivisme, c'est aussi le pillage des mers du globe, la déforestation et la perte de biodiversité, la production de maïs et de soja destinés à l'alimentation du bétail des pays riches, l'exploitation de main d'œuvre à bon marché par les multinationales, la perte des ressources végétales locales au profit des plantes brevetées...

Les industries extractives se soucient peu de l'impact écologique et humain de leurs activités. Mines d'or de Potosi (Bolivie) et ses milliers de travailleurs esclaves, extraction de cuivre au Katanga par Glencore, pillage de l'eau pour le lavage des minerais, dissémination de cyanure et de mercure, fuites de pétrole dans le delta du Niger, torchères géantes qui empoisonnent l'atmosphère, pollution par les poussières radioactives dans les mines d'Arlit au Niger, exploitation des sables bitumineux de l'Alberta (Canada), extraction de gaz et pétrole de schiste avec sa consommation effroyable d'eau et ses fuites de méthane... L'extractivisme alimente aussi l'émission massive de gaz à effet de serre (GES) responsable du dérèglement climatique. La planète ne peut plus absorber rebuts, déchets, produits toxiques, GES, et les réserves en matières premières s'épuisent. La dématérialisation, c'est-à-dire la production de biens qui serait moins dépendante des ressources naturelles et de l'énergie reste, à ce jour, une idée abstraite.

Les pays occidentaux, qui profitent largement de leur "supériorité technique et technologique", pour piller les ressources planétaires ne sont pas à l'abri des méfaits de l'extractivisme. L'intensification agricole qui profite essentiellement aux industries agroalimentaires, obtenant ainsi des "matières premières alimentaires" bon marché, est une forme aboutie d'extractivisme. Les effets négatifs, pollution des eaux et des sols, disparition des abeilles, problèmes de santé publique, perte de matière organique du sol, érosion pluviale et éolienne, sont laissés largement à la charge des

citoyens. Ce modèle agricole occidental continue de prospérer au prétexte qu'il "faut nourrir la planète », en réalité, il nourrit essentiellement les comptes en banque des actionnaires des firmes semencières, producteurs d'engrais et de pesticides, marchands de machines agricoles et organismes de prêts.

Côté transport, ce n'est pas mieux. Nos sacro-saintes bagnoles sont des gouffres à matières minérales. 20% de l'acier, 5% de l'aluminium et 60% des carburants consommés servent à construire et à faire rouler voitures et camions. La ponction de quantités toujours plus grande de chrome, plomb, magnésium, molybdène, vanadium, cuivre... continue d'alimenter cette industrie boulimique.

On peut évoquer aussi l'extraction du sable. La vallée de l'Yonne a perdu, et perd encore, ses meilleures terres qui deviennent trous d'eau après quelques années d'exploitation. Qui profite de cette destruction ? Les constructeurs de la région parisienne, des exploitants qui, pour la plupart, sont des sociétés étrangères, les transporteurs routiers et fluviaux et les banquiers. Au delà du sable de rivière, le sable est devenu la 3ème ressource la plus demandée. On extrait par année environ 75 millions de tonnes de sable marin, principale cause de l'érosion des côtes et de la disparition des plages.

L'éolien ? Les meilleurs sites de France sont actuellement exploités au profit de capitaux privés. Les revenus des parcs éoliens, rachetés par des banques, des fonds de pension étrangers, servent à améliorer le niveau de vie des retraités américains ou le compte en banque de spéculateurs. Le prix de rachat de l'électricité produite, payée par les consommateurs, est ainsi confisqué par des entreprises étrangères.

Les grands projets inutiles : aérodrome de Notre Dame des Landes, tunnel ferroviaire Lyon Turin, barrages... serviront en premiers aux grandes entreprises du BTP. Les remboursements d'emprunts, les déficits de fonctionnement, les dégâts environnementaux seront à la charge des contribuables.

Dans le domaine financier, les entreprises françaises cotées en bourse produisent des bénéfices qui sont distribués aux investisseurs, souvent étrangers... Or la dette de la France provient, pour plus de moitié, des cadeaux fiscaux consentis aux actionnaires et aux entreprises, aux exonérations abusives, aux niches fiscales, à l'évasion fiscale organisées par les multinationales, à la fraude... Pourtant, les banquiers de la planète, qui profitent déjà largement de leur position, répètent en boucle que l'Etat dépense trop et qu'il doit absolument mettre en œuvre un Plan d'ajustement structurel (PAS). Autrement dit : baisse des dépenses de l'Etat, fermeture des services publics, baisse des aides et allocations pour les plus démunis, baisse des salaires, privatisation des infrastructures routières et portuaires, privatisation des services de santé de la production d'énergie... Remèdes qui ont rendu la Grèce exsangue. Parce que l'intérêt de la dette est supérieur au taux de croissance du pays, laminé par la cure d'austérité... la dette s'envole au lieu de diminuer.

Beaucoup de nos dirigeants politiques semblent s'accommoder de ce fonctionnement absurde. On peut trouver à cela plusieurs explications. Soit ils sont aveugles et sourds et ne comprennent pas que la mondialisation n'est qu'une gigantesque entreprise de confiscation de tout ce qui rapporte de l'argent. Autre hypothèse, eux ou leurs amis profitent de la situation. C'est ce que suggère Mediapart, qui a organisé en octobre une conférence "Corruption ça suffit". Y ont été dénoncés : trafic d'influence, conflits d'intérêts, évasion fiscale, commissions occultes sur des marchés publics, appels d'offre bidonnés, officines de financement des partis politiques comme Bygmalion, obstruction aux actions de la justice, officines de lobbying... de nombreux journalistes, enquêteurs et magistrats ont témoigné, preuves à l'appui, de l'ampleur de la fraude. Tous ces milliards détournés par de "petits" malins manquent cruellement dans les caisses de l'Etat.

Pourquoi s'étonner de l'intolérance grandissante des citoyens envers la passivité d'une classe politique, ressentie comme complice ou au mieux impuissante. Alors que les caisses de l'Etat sont vides, pourquoi s'étonner des actions dures contre des projets qui saccagent l'environnement, profitent de subventions publiques, et n'ont, pour la plupart, pas d'utilité clairement démontrée... à part générer de l'activité et des flux financiers au profit de quelques-uns.

*Sources : **"Dette et extractivisme"**, ouvrage de Nicolas Sersiron, éditions Utopia. Dossier sur l'extraction minière dans la **Revue Durable** n° 53, Compte rendu de la réunion du 19 octobre, Théâtre de la Ville à Paris organisé par **Mediapart**...*

Explorera, n'explorera pas ?

En France, explorer et exploiter les hydrocarbures par fracturation hydraulique, technique polluante grosse consommatrice d'eau, c'est mal. D'ailleurs la loi Jacob de 2011 l'interdit.
Oui mais… produire sur le sol français du pétrole et du gaz "conventionnels", pour l'économie et l'indépendance nationale, à défaut de l'être pour le climat, c'est bien. D'ailleurs, c'est légal, encadré, mais légal. Compliqué ? Oui !

C'est manifestement ce que pensent les ministres en charge de délivrer les PERH, permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures, confrontés à l'impossibilité de connaître l'intention réelle des demandeurs. Car bien sûr ces derniers ne sont pas idiots : depuis 2011, ils promettent tous ne rechercher que des hydrocarbures conventionnels. Très benoîtement, ils expliquent que cette recherche se fera dans les couches géologiques situées juste en dessous et juste au-dessus de la fameuse roche-mère, qu'il faudrait fracturer pour en retirer gaz et huile dits de « schiste ». Roche-mère qu'ils s'engagent donc, juré, craché, à ne pas toucher : on peut leur faire confiance...

Ou pas, c'est toute la question. À laquelle Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, a répondu plusieurs fois non, pour la demande de permis du Lubéron début octobre, et non encore début janvier pour huit demandes de permis et deux demandes de renouvellement dans le Gers. Que fera-t-elle, elle ou son successeur, pour toutes les autres demandes en attente de décision, certaines depuis plus de 2 ans? À l'heure qu'il est, il serait présomptueux de faire le moindre pronostic. Le ministère ira-t-il jusqu'à contrarier les sociétés pétrolières sur tout le territoire métropolitain, ou bien choisira-t-il un moyen terme et accordera ici ce qu'il refuse là ? Dans le Lubéron et dans le Gers, la pression des élus et de la société civile a été décisive. Dans l'Yonne, l'opposition clairement exprimée d'*Eau de Paris* va sûrement influer la décision du ministère pour plusieurs demandes de permis, mais l'opinion des élus locaux pèserait également, à condition de s'exprimer fortement*…

Rappelons que même "conventionnelle", l'extraction d'hydrocarbures, surtout s'ils sont situés dans des couches géologiques profondes, n'est pas sans impact : chaque forage consomme une grosse quantité d'eau, fait remonter des boues qu'il faut traiter, occasionne un surplus de circulation, génère des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Et, comme le rappelle "*Eau de Paris*", chaque forage est aussi un risque de pollution pour les nappes phréatiques.

Voilà pourquoi, aux USA, l'état de New-York, qui avait pris un moratoire il y a cinq ans pour interdire la fracturation hydraulique, vient de le rendre définitif. Le gouverneur démocrate, Andrew CUOMO, a déclaré ne vouloir prendre aucun risque pour la santé de ses administrés. Il a fondé sa décision sur les travaux du rapporteur à la santé de l'état de New-York. Ce dernier, cité par le New-York Times, n'y va pas par quatre chemins: *« Est-ce que je voudrais vivre dans un endroit où existe la fracturation hydraulique en me fondant sur les éléments que l'on a ? Est-ce que j'accepterais de laisser jouer mes enfants dans la cour d'une école avec un forage non loin ? Après avoir lu pléthore de rapports...* ***ma réponse est non*** *».* Il va de soi que, dans un pays où le pétrole est roi, cette décision fait grincer quelques dents : l'Institut américain du pétrole a immédiatement fait savoir qu'il allait *« poursuivre la lutte pour que l'Etat de New-York bénéficie de cette avancée ».* Faire le bonheur des gens malgré eux est un vrai sacerdoce!

D'un point de vue strictement économique, les USA ont mangé leur pain blanc, d'après Aurélien Saussay, qui travaille pour l'OFCE, Observatoire français des conjonctures économiques. Il décrit le marché du gaz de schiste comme une bulle spéculative :*"La production de gaz de schiste aux Etats-Unis se poursuit grâce au soutien des marchés financiers, qui financent investissements et dette des opérateurs. Si ces financements se tarissaient, la production de gaz de schiste chuterait fortement".* Il détaille les raisons d'un futur réveil difficile. En premier lieu, les producteurs perdent de plus en plus d'argent, 110 milliards de dollars pour 2013-2014, alors que ces pertes étaient de 18 milliards en 2010, ce qui s'explique par des coûts de production élevés alors que le prix du gaz sur le marché étasunien n'a jamais été aussi bas. Deuxièmement, les puits n'étant réellement productifs qu'au cours des 3 premières années, on assiste à une fuite en avant des investissements pour de nouveaux forages, qui sont indispensables pour conserver le niveau de production. Enfin, conséquence logique, les grands acteurs du marché, comme Shell, opèrent des dépréciations d'actifs, et les majors des hydrocarbures cherchent à sortir du marché du gaz de schiste, *"marché à faibles marges"* d'après le PDG de BP, qu'il laissait bien volontiers aux *"indépendants"...*

*Il est toujours possible de signer et faire signer la pétition en ligne, sur la une du site ***yonnelautre.fr***
Sources : Le Monde.fr, Challenges.fr, Le Canard Enchaîné, La Gazette.fr

Les jeunes à la manœuvre

Dans le village de Villers-les-Pots (21), 1050 habitants, le Conseil municipal des jeunes, fort de sa vingtaine de membres, mène des actions collectives remarquées. Entre jardin collectif et poulailler communal, le Conseil organise actions et animations basées sur le partage et la convivialité.

La commune a mis a disposition du Conseil une parcelle qui a été transformée en jardin collectif. Pendant toute l'année, une dizaine de volontaires sème, repique, désherbe, récolte. Les légumes produits servent à l'organisation d'un repas collectif. Louis Tirel, 16 ans, Maire des jeunes, explique *:" Les légumes comme les courges sont récoltées quelques jours avant le repas. Pour les haricots, nous faisons des bocaux"*. Depuis 5 ans, la production augmente, et le surplus est distribué aux familles et aux Restaurants du Cœur. Le dernier repas collectif a réuni 105 convives avec un menu constitué en grande partie des légumes du jardin. Les bénéfices de la tombola et la buvette ont été reversés au Téléthon. Le reste de l'argent servira à augmenter le nombre de pensionnaires du poulailler communal. Construit en plein cœur du village à deux pas de l'école maternelle, le poulailler de 350 m^2 accueille 11 poules et un coq. Le terrain, mis à disposition par la municipalité, a été rapidement transformé avec l'aide du cantonnier et des parents d'élèves. Les habitants de la commune peuvent apporter leurs déchets de cuisine pour alimenter "les recycleuses municipales" et le compost du jardin collectif. *"Chaque mois, on établit un planning et on fait des roulements par groupes de 4 pour nettoyer, distribuer le grain et l'eau et ramasser les œufs"*. Chaque année, au printemps, tout le village participe à une omelette géante. Depuis d'autres projets ont vu leur aboutissement : aménagement d'une piste de vélo cross et d'un mini terrain de foot, création d'un nouveau parterre fleuri...

Le mode de fonctionnement du Conseil jeune fait des émules. La communauté de communes propose maintenant aux habitants d'adopter des poules et des jeunes des communes alentours,viennent voir le fonctionnement de cette organisation... pour s'en inspirer.

Sources : L'âge de faire n°92, Le Bien Public, site de la commune...

Matériaux bio-sourcés

Une étude de grande ampleur portant sur l'utilisation des terres arables pour la production de matériaux d'origine agricole a été rendue publique. Le projet Terracréa porté par les Amis de la terre et le laboratoire de recherche de l'ENSA de Toulouse explore différentes scénarios et donne des données chiffrées qui peuvent intéresser les éco-constructeurs, les sylviculteurs et industriels de la filière bois. Cette étude disponible en ligne étudie l'évolution d'utilisation du lin du chanvre de la paille et du bois en construction. Elle met en évidence les conflits d'usage qui pourraient rapidement voir le jour entre Bois énergie, bois d'ossature et bois de menuiserie.

Source : www.lesamisdelaterre.org/terracrea.html/

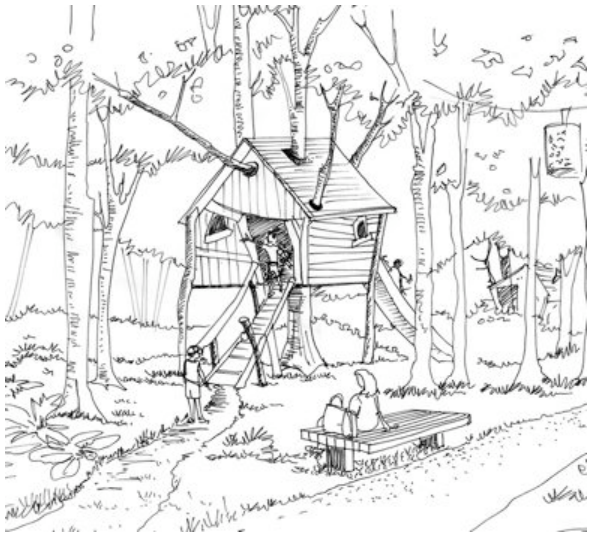

La fibre de bois dans tous ses états

Les différents matériaux à base de fibre de bois sont maintenant adaptés à tous les cas chantier. **Isolant sol**, sous plancher ces panneaux spécifiques améliorent l'isolation phonique et les bruits d'impact.

Les panneaux **d'isolation périphérique** peuvent être mis en œuvre comme remplissage d'une ossature bois, en doublage de murs secs, en remplissage de cloisons intérieures, en remplissage entre chevrons protégés par un film pare pluie et en remplissage entre solives.

Les panneaux d'isolation extérieure peuvent être posés sur les murs avec des chevilles à frapper à tête large. Ile seront ensuite protégés de l'humidité par un vide d'air et un bardage.

Les pare-pluie isolants peuvent être posés en sur toiture, sur les chevrons, sans nécessiter la pose d'un film pare-pluie supplémentaire et en isolation extérieure verticale derrière un bardage.

Enfin les **panneaux isolants support d'enduit** sont prévus pour les isolation de murs par l'extérieur. Conçus spécialement pour cette utilisation, ils doivent être enduits avec des produits spécifiques en deux couches. Une couche d'accrochage dans laquelle on colle une résille plastique très résistante et une couche de finition colorée. Ce sont les panneaux les plus denses... et les plus coûteux.

Source : La maison écologique N°84

Troisième révolution industrielle

La région Nord-Pas de Calais a commencé à fédérer les forces vives de la région autour d'un projet développé par Jeremy Rifkin* : Nouvelles façons de produire, de développer des services, de se déplacer, création de nouveaux matériaux, création de synergies entre entreprises, associations et collectivités locales, nouveaux modes de financements...

Quand en 2012, Daniel Percheron, Président du Conseil Général et Philippe Vasseur, Président de la chambre de commerce de la région ont demandé aux équipes de Jeremy Rifkin d'établir un "Master Plan" pour la région Nord-Pas de Calais, ils étaient loin de se douter de tout ce qu'il pouvait changer. Le plan s'articule autour d'un thème central : ***le remplacement de toutes les énergies fossiles par des énergies décarbonées dès 2050.*** Le plan propose donc de développer les énergies renouvelables, de passer aux bâtiments à énergie positive, d'orienter les recherches vers le stockage de l'énergie, d'étendre l'utilisation des réseaux électriques intelligents et de promouvoir des innovations pour la mobilité.

Chauffage, éclairage, production d'eau chaude, équipements de cuisine des bâtiments privés consomment 32% de l'énergie finale totale, auxquels il faut ajouter 14% pour les bâtiments publics et tertiaires. La disparition de la filière textile du Nord a laissé de grandes friches industrielles proches des centres ville : 33 hectares au total à Roubaix. La requalification du quartier de la Lainière, sur un site de 11 hectares constitue un des projets phare. Les entreprises choisies pour la conception du nouvel écoquartier ont pour ambition de développer des méthodes pour reconstruire la ville de demain : Eco-construction, préfabrication d'éléments de construction en bois, bâtiments à énergie positive, intégrations habitat-commerces-activités, intégration des circuits de mobilité urbaine... Pour faire face à la demande il faut parallèlement muscler la filière de la construction bois. Déjà de petites entreprises, scieurs, charpentiers, menuisiers se sont regroupées pour mettre en commun un séchoir à bois et une scierie. Ces équipements permettent de valoriser des bois locaux, les déchets de fabrication alimentent la chaudière du séchoir.

"Réhafutur" est un projet de rénovation thermique de 6 maisons de mineurs en brique, véritables passoires thermiques, avec des matériaux naturels. Ces travaux doivent servir de support de formations à la conduite des chantiers : fonctionnement de groupes d'entreprises, tri et réemploi des matériaux de démolition, étanchéité à l'air des bâtiments... Un premier bâtiment à énergie positive, livré en août 2013, abrite les archives départementales du Nord. Pour éviter aux archives l'humidité due au séchage il est construit avec des éléments préfabriqués. Isolé par du béton cellulaire, protégé des ardeurs du soleil par une façade en acier inox perforé, il abrite 80 Km de rayonnages. Un système de cogénération alimenté à l'huile de colza fournit chaleur et électricité, 350 m^2 de panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture complètent l'équipement.

Sachant que les livraisons en ville émettent 25% des GES de toute la circulation urbaine et que le "dernier kilomètre", le transport jusqu'au destinataire final, coûte 20% du montant de la livraison, il est clair que de gros progrès sont possibles. Le centre multimodal de distribution urbaine (CMDU) de Lille mutualisera toutes les livraisons en ville, les camionnettes de livraison seront mieux remplies et assureront la reprise des emballages vides et des articles à retourner. On optimisera les véhicules mis en œuvre, camions alimentés au biométhane, camionnettes électriques, vélos cargos à assistance électrique. Pour le déplacement des personnes, une flotte de vélos taxis sillonnera le centre ville.

Pour la production d'énergie, la région espère devenir pionnière pour le biométhane. Déjà, Lille est la première ville d'Europe à faire rouler ses bus urbains avec du biométhane provenant des déchets fermentescibles collectés au porte à porte. De nombreux projets se mettent en place. Deux frères éleveurs à Cucq (62) ont créé *Le pré du loup énergie*. Leur centre de méthanisation traite les fumiers et lisiers de leur exploitation et ceux des élevages voisins. La quantité de biogaz injecté sur le réseau GrDF équivaut à la consommation de 1000 foyers, soit 30% de la population de Cucq. À Renescure (59), un partenariat lie deux éleveurs et la société Wostin-Bonduelle. Le méthaniseur absorbe 11 000 tonnes de fumiers, lisiers, déchets alimentaires et agricoles. Le biogaz est valorisé en cogénération, l'eau chaude résiduelle sert à produire des germes de soja : Wostin économise ainsi 2 millions de KWh par an. La GAEC de la Fresnaie à Fresnoy (59) méthanise fumiers et déchets végétaux divers, comme le marc de pommes, dans un système de méthanisation sèche de conception récente. Le biogaz fait tourner une génératrice électrique de 110 KW. L'eau chaude alimente des bassins de production de spiruline, algue verte de très haute valeur nutritionnelle.

La communauté urbaine de Dunkerque est à l'origine d'un pôle de développement de stockage de l'hydrogène en basse pression sur hydrure de magnésium. Plusieurs partenaires, dont McPhyEnergie, le CEA, GDF-SUEZ sont réunis autour du projet GRHYD. La technique consiste à

utiliser les énergies renouvelables intermittentes, quand elles sont en excédent, pour fabriquer et stocker de l'hydrogène, disponible ensuite pour les périodes creuses.

À Lille, l'entreprise GECCO (économie sociale et solidaire) collecte les huiles de friture avec des vélos triporteurs, mais les huiles usagées des restaurants et entreprises agroalimentaires collectées sont transformées en biodiesel en Belgique ou dans la région parisienne. GECCO souhaite installer une filière locale de production de biodiésel. Cette production pourrait à terme assurer 30% de la consommation des transports urbains de la ville.

De gros consommateurs d'énergie, fonderies, production d'aluminium, transformations métallurgiques, verreries... développent des projets pour utiliser la chaleur produite par les fours ou les compresseurs, actuellement perdue. À Valenciennes, l'usine Toyota économise 25% de la facture de chauffage grâce à un mur solaire de 400 m^2 qui préchauffe l'air extérieur avant de l'insuffler dans le bâtiment... La même technique est évidemment utilisable en façade ou en toiture pour des bâtiments publics, gymnases, marchés couverts, gares...

Côté matériaux, on innove aussi. L'entreprise Mäder de Lille met en œuvre un nouveau procédé de fabrication à froid de pièces plastiques, grâce à la résine PhotoBCure. Développée par le laboratoire de photochimie de l'université de Haute Alsace, elle polymérise à froid en présence de rayonnement UV. On peut obtenir par ce procédé des pièces légères comme le plastique et solides comme l'acier et alléger, par exemple, le poids des automobiles de 20%, réduisant ainsi la consommation de carburant... Aéronautique et ferroviaire pourraient bénéficier de cette avancée technologique. Les recherches continuent au sein de l'IFMAS, Institut Français des Matériaux Agro Sourcés, pour remplacer les polymères issus du pétrole par des matériaux d'origine végétale. À Hesdin-l'Abbé (62), l'usine Ecover spécialiste des lessives écologiques, a adopté les principes du "management environnemental" : toit végétalisé, puits de lumière pour assurer l'éclairage naturel des locaux, récupération de l'eau de pluie, utilisation de l'huile d'algues produite localement en remplacement d'huiles importées, bouteilles fabriquées à partir de plastiques recyclés... À Calais, Alcatel-Lucent, leader mondial du secteur, vient de créer une usine de recyclage de câbles sous-marins. Les matières récupérées, cuivre polyéthylène, serviront à en fabriquer de nouveaux. À Linselles (59), l'entreprise CVP Packaging fabrique des emballages pour l'alimentaire, les produits de beauté, la chimie... leur gamme SoGreen est entièrement réalisée en résines végétales durables et recyclables.

La troisième révolution industrielle passe aussi par de nouveaux modes de financement. Un livret d'épargne spécialement dédié sera bientôt disponible partout en France. Les acteurs du financement participatif répondent eux aussi aux attentes locales. Chaque citoyen peut soutenir un projet qu'il juge intéressant en versant de l'argent aux organismes KissKissBankBank, HelloMerci ou Cowfunding**. KissKiss a déjà collecté plus de 21 millions d'Euros auprès de 400 000 contributeurs et financé plus de 10 000 projets innovants. La plateforme Cowfunding a financé un espace de cotravail, la construction de maisons zéro énergie, la production de mini éoliennes, une ressourcerie-recyclerie de matériel informatique...

La palette des exemples en cours de finalisation est large. Laboratoire d'idées touchant la vente par correspondance, la gestion énergétique, le recyclage, l'économie circulaire, la construction écologique, l'éco-conception des produits, l'utilisation des bioressources, les synergies industrie-enseignement-recherche, la région Nord-Pas de Calais devient un immense site de recherche. Ici les enjeux de la troisième révolution industrielle : mettre en place des solutions technologiques *"écologiques et durables"* au sens de Rifkin, se précisent et ouvrent la voie à des solutions innovantes. La région mise sur le fait que nombre d'applications développées ici deviendront des standards pour les années futures.

* ***Jeremy Rifkin*** : Américain, spécialiste de prospective économique et scientifique, auteur du concept de *"Troisième révolution industrielle"*

** Ce n'est pas une erreur, ***cowfunding*** pratique le crowdfunding (financement participatif)

http://www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecalais.fr/jeremy-rifkin/ (150 initiatives, 200 pages environ)

Une cuisinière à tout faire

Dans le village de Rosières en Haute-Loire, Sandra et Hervé ont rénové une ancienne baraque de mineur. Entièrement refaite à neuf, elle est chauffée maintenant avec une cuisinière polyvalente de fabrication autrichienne. Elle fonctionne aussi bien au bois bûche qu'au granulé. En cas d'absence il suffit de programmer le chauffage au granulé une heure avant le moment du retour. C'est le seul point de chauffage de cette habitation très bien isolée. La plaque de cuisson permet de préparer les repas et le bouilleur alimente le mur chauffant de la salle de bain ainsi que le ballon d'eau chaude sanitaire.

Sources : www.lohberger.com/fr/ ;/La maison écologique N°84,

Des poêles de masse 100% français

Nicolas Buisson, ingénieur et atrier a déposé en en 2008 un brevet concernant un poêle de masse à haut rendement. De forme cylindrique, fonctionnant avec une chambre de combustion à haute température, il peut chauffer une habitation bien isolée grâce à son excellent rendement énergétique et à son inertie thermique. Les poêles "Rimandoule" peuvent être équipés d'un système de production d'eau chaude donnant 200 litres d'eau chaude sanitaire par jour. On peut aussi y connecter des radiateurs pour chauffer toute une maison. Entièrement démontables, faciles à entretenir, ils peuvent assurer un bon niveau de confort avec seulement 3 à 4 stères de bois par an.

Source : www.poeles-de-masse-rimandoule.fr/ ; fabrication dans la Drôme, ferme du Mourgan, 26160 Felines/Rimandoule

Des éoliennes à Woelfling

La municipalité de Woelfling en Lorraine, village de 725 habitants, s'intéresse à la production d'énergie depuis les années 2000. Un projet d'implantation de 5 éoliennes a donné lieu à une consultation des citoyens. Les habitants ont donné un avis favorable sous conditions : Faire travailler au maximum des entreprises locales, obtenir un maximum de retombées financières pour la commune, c'est à dire implanter les éoliennes sur des terrains communaux. Après de nombreuses péripéties et d'âpres discussions avec l'opérateur le permis de construire a été délivré. Les sommes perçues par la municipalité vont être investies dans l'installation de deux toits photovoltaïques sur les toits de l'école primaire et du foyer socio éducatif. Ensuite, les recettes seront investies dans les travaux d'économies d'énergie pour les bâtiments communaux.

Sources : SDN N°62, site de Woelfling

Le retour de la consigne

Dans les années 80, les emballages plastiques, moins lourds plus résistants aux chocs, ont remplacé le verre dans nombre d'applications. Le verre a été maintenu pour l'huile, la bière, le vin mais la consigne a totalement disparu. En 1992 un décret sur l'élimination des emballages obligeait les conditionneurs, importateurs et distributeurs à recycler le verre par un des trois procédés suivants : consigne, système individuel de reprise des emballage, ou contribution financière à un éco-organisme. Pour les industriels il était beaucoup plus simple de signer un chèque en fin d'année que de s'occuper eux même de leurs emballages, ils ont donc choisi cette dernière solution. Pourtant, la récupération des bennes à verre et la refonte des bouteilles à chaque utilisation consomment beaucoup d'énergie. Une étude réalisée par l'ADEME en 2009 concluait que la consigne consomme 4 fois moins d'énergie que le verre à usage unique et 3 fois moins d'eau que le recyclage.

Plusieurs initiatives se développent actuellement. Dans le Var, l'association Ecoscience a relancé le système de consigne avec 4 viticulteurs volontaires. Ils récupèrent les bouteilles vides ramenées par les clients et donnent, en contrepartie, des bons d'achat. Laver et réutiliser une bouteille leur coûte environ deux fois moins cher que d'en acheter une neuve. Dans le Nord l'entreprise Jean Bouteille travaille avec le magasin Biocoop de Villeneuve-d'Ascq qui propose des produits liquides en vrac. Le client paye sa première bouteille 1 euro et l'utilise pour acheter huile, vinaigre, jus de fruits, sodas... Ensuite il lui suffit de ramener sa bouteille sale et d'en prendre une propre à la place. L'entreprise Jean Bouteille lave les bouteilles sales et les remet dans le circuit. L'entreprise a reçu le prix du Trophée de l'Economie Circulaire 2014 ;

Les promoteurs de la réutilisation des bouteilles sont regroupés au sein du Réseau Consigne qui suit les expérimentations en cours pour les évaluer. Avant que la consigne puisse se généraliser un gros travail reste à faire : utiliser des colles solubles pour les étiquettes, faire des bouteilles plus épaisses et plus résistantes pour limiter la casse et standardiser quelques modèles pour simplifier la collecte et la redistribution. Verra-t-on le retour de la célèbre bouteille 5 étoiles qui était utilisée universellement pour les vins de table.

Sources : l'Age de Faire, www.jeanbouteille.fr

Tremargat ça continue !

Tremargat, petite commune de 200 habitants dans les côtes d'Armor, poursuit depuis vingt ans son développement. Ses habitants soutiennent l'installation de paysans, s'approvisionnent dans une épicerie de produits bio et locaux, se retrouvent au café associatif, délibèrent au sein du conseil municipal, et s'éclairent avec Enercoop. La formule fonctionne : le village qui se mourait dans les années 70 est depuis quinze ans en pleine renaissance. La preuve qu'on peut vivre autrement.

En 1995, la Mairie a été gagnée par de nouveaux habitants qui ont instauré une véritable démocratie participative. La première décision a été de pratiquer la Mairie tournante. Le Maire ne fait qu'un seul mandat. Avant les élections, quatre réunions publiques sont organisées, On fait le bilan du mandat précédent et on définit les priorités pour le suivant. On constitue la liste des candidats ensuite.

Les travaux communaux sont organisés sous forme de chantiers participatifs, réunissant des habitants volontaires. Le centre du village a été réaménagé. Le devis proposé par un cabinet conseil, pour un aménagement classique à base de béton et de goudron, était de 120 000 euros, beaucoup trop cher pour le budget communal. L'installation proposée et réalisée par les agriculteurs et les habitants, un théâtre de verdure avec une pergola construite avec l'aide d'un charpentier local n'a coûté que 12 000 euros.

Yvette, la Maire actuelle, est venue s'installer à Tremargat avec son mari dans les années 70. A cette époque les villages du centre Bretagne se vident de leurs habitants et les terres sont à vendre. Elle explique : *" On est venus car il y avait des fermes pas chères, raconte-t-elle. On a trouvé ici des agriculteurs qui étaient sensibles à ces questions, on a commencé à réfléchir et travailler ensemble à des solutions alternatives pour préserver l'environnement."* Se concerter, décider et agir ensemble est vite devenu un réflexe. Avec pour leitmotiv, le refus de subir un développement dicté par d'autres. *"On nous taxe souvent de marginaux, mais on fait partie du même système économique que tout le monde. On trouve juste des combines pour ne pas être désintégrés et garder la maîtrise de notre destin. "* Quand le café du centre cherche un repreneur en 2008, une poignée d'habitants s'associent et manifestent l'envie d'en faire un lieu d'échange. Le bâtiment est racheté par la municipalité. Aujourd'hui, on y boit et on y mange des produits bios, locaux et artisanaux. On y organise des soirées jeux, des lectures, des concerts, des projections de documentaires...

Quand le bâtiment contigu au café est à vendre, l'idée germe de rouvrir une épicerie, 10 ans après la fermeture de la dernière du village. Et ça marche. Deux ans après son ouverture, l'épicerie, qui travaille avec trente producteurs de la région et trois grossistes pour le bio, rencontre même un succès qui dépasse toutes les attentes. Le chiffre d'affaire dépasse les prévisions et l'épicerie devient un lieu de rencontre et d'échange.

Séduits par cet état d'esprit du village, de nouveaux venus se sont installés au fil des ans. Potier, artisans, coiffeur, restauratrice... posent leurs valises pour de bon. Résultat, l'hémorragie démographique est stoppée. Depuis le début des années 1990, la population s'est stabilisée et a considérablement rajeuni, comptant aujourd'hui une trentaine d'enfants. Preuve du dynamisme de Trémargat, la commune ne peut pas satisfaire toutes les demandes d'installation.

Pour garder la maîtrise foncière, Trémargat a établi un plan local d'urbanisme (PLU), fait inhabituel pour une commune de cette taille. Ce document a permis de protéger les zones humides et de rendre des parcelles constructibles pour pallier le manque de foncier. De plus la commune a choisi d'être alimentée en électricité par Enercoop pour s'impliquer dans le développement des énergies renouvelables.

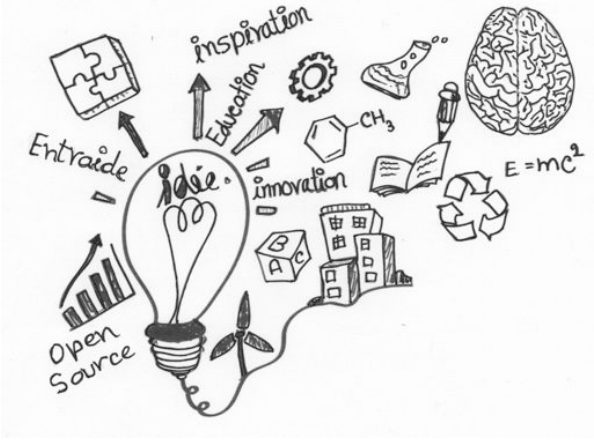

Devenue un exemple dans les milieux alternatifs, Trémargat témoigne d'une alternative crédible. *"On continue d'intriguer un peu ",* estime Yvette*," Mais on a prouvé des choses. On ne nous voit plus comme des rêveurs, mais comme une commune qui se débrouille et qui innove."* Souhaitons que beaucoup de communes rêvent et innovent comme eux.

Source : Bastamag, article de Marion Guyonvarch

Centres commerciaux : la fête est finie ?

D'un côté, on n'a jamais autant investi qu'en 2014 dans le marché de l'immobilier commercial français, environ 5 milliards d'euros. Les transactions se sont multipliées. Pour ne citer qu'un exemple, la structure immobilière de Carrefour, Carmila, a acheté pour 2 milliards d'euros 126 galeries marchandes à Klépierre. Dans une compétition effrénée entre promoteurs, les mètres carrés s'étalent et prolifèrent, comme à Nice, où Altarea Cogedim réalise l'extension de Cap 3000, pour y doubler le parc actuel de 150 boutiques d'ici 2017, pendant que son concurrent Unibail-Rodamco installe à Cagnes-sur-Mer le "Polygone Riviera", vaste ensemble de 73 000 m² où l'on trouvera 26 restaurants et 150 magasins. L'ouverture est programmée fin 2015. D'autres projets mirifiques, à l'horizon 2020, font saliver leurs promoteurs, comme EuropaCity, porté par le groupe Auchan à Gonesse. Fortement contesté, et à juste titre, avec sa piste de ski et son parc aquatique, EuropaCity pousse la notion de grand projet inutile, destructeur de terres agricoles, à sa caricature. Rien à faire du « produire et acheter local » et rien à faire non plus de l'environnement. Lequel en voit tellement d'autres, ma brave dame, qu'un peu plus un peu moins... En s'en tenant à cette présentation des choses, tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes commercial possible, promis à un avenir plus radieux encore, dans une belle illustration du cycle ***"J'investis, tu construis, ils consomment, nous engrangeons les royalties…".***

Sauf que l'envers du décor est moins reluisant. Qu'on en juge : Grâce au Centre National des centres commerciaux, qui donne mois par mois les chiffres de la fréquentation de ces centres, on apprend que depuis 2011, celle-ci a fait un bond en arrière remarquable : - 40% de décembre 2010 à novembre 2014. Une consultante le confirme : ***"Aéroville, à Roissy, fonctionne le week-end, mais pas la semaine, et pour Qwartz, à Villeneuve-la-Garenne, c'est compliqué…".*** Pourtant, Qwartz a été inauguré en mars et Aéroville il y a un peu plus d'un an. C'est un fait, la magie n'opère plus sur le consommateur. Conséquence : du côté des grandes enseignes, on devient plus circonspect, n'hésitant plus à dire non aux bailleurs, plutôt que de prendre le risque d'ouvrir une boutique dans une galerie marchande dépourvue de chalands. Laurence-Anne Parent, directrice associée du cabinet de conseil en stratégie Advancy l'explique sans détours ***« D'ici trois ans, vu l'évolution du marché de l'habillement et les parts prises par l'e-commerce, il y aura une suroffre de magasins de l'ordre de 30 % en France. Il y a trop de mètres carrés ».*** En fait, aujourd'hui, seuls les plus grands centres résistent à l'effritement de la fréquentation. Un autre révélateur de cette moins bonne santé provient d'une étude de **Procos**, *fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé*. Réalisée en octobre 2014, elle témoigne elle aussi des effets pervers de la surproduction de mètres carrés commerciaux, par le taux de "vacance commerciale" (pourcentage de locaux inoccupés par rapport au nombre total de locaux commerciaux existants), qui a augmenté de 50% en 2 ans pour atteindre 7,6% en 2014. **Procos** commente ainsi ces résultats : ***"Le phénomène, qui atteint désormais un niveau structurel, témoigne des difficultés du commerce à se maintenir dans un parc immobilier toujours plus étendu, toujours plus cher, en définitive moins profitable".***

Conclusion, la progression du parc commercial en mètres carrés, qui est de 3,5% par an depuis quinze ans environ, alors que la consommation progresse au mieux de 2% par an, est en train de lentement étouffer le secteur. On serait tenté de s'en réjouir si les premières victimes n'étaient pas les boutiques de centres-villes et les commerces ruraux, contraignant tout un chacun à parcourir plusieurs kms pour le moindre achat. Achats de proximité ? Une réalité des années cinquante, avant que le progrès ne sévisse !

Sources : lsa-conso.fr, lemonde.fr, alter-éco (janv-2015)

Grenoble débranche la pub

C'était l'un des engagements pris lors de la campagne municipale par l'équipe élue. Le maire EELV de Grenoble, Eric Piolle, a donc logiquement annoncé fin novembre que les contrats qui liaient la ville à la société Decaux ne seraient pas reconduits. 326 panneaux publicitaires seront déboulonnés : La ville renonce du coup à quelque 150 000€ que lui aurait rapporté la signature d'un nouveau contrat, mais ce montant a déjà été économisé sur les frais de protocole et par la baisse des indemnités versées aux élus.

À la place des plus grands panneaux, 50 jeunes arbres seront plantés pendant l'hiver. De nouveaux dispositifs d'affichage pour des infos locales seront mis en place après concertation avec les principaux intéressés, associations, acteurs culturels…Les commerces de proximité y trouveront peut-être un nouveau souffle : moins matraqué par les grands groupes, le consommateur pourra se remettre à penser avant de dépenser.

Le choix grenoblois a été largement médiatisé parce qu'il remet en cause la place que la pub occupe en ville. Place qu'elle estime lui être due. Il était grand temps d'ouvrir le débat sur la monétisation de l'espace urbain !

Sources : lesechos.fr, le Canard Enchaîné, franceregion.fr

Environnement et santé

Dans la revue Prescrire de décembre 2014, un long article est consacré aux recherches menées par l'INSERM* sur les relations entre exposition aux pesticides et santé humaine. L'Institut a principalement travaillé sur les effets des pesticides sur les agriculteurs exposés, sur les contaminations in utero et pendant la petite enfance, passant au crible de nombreuses études épidémiologiques.

Les chercheurs indiquent une augmentation forte de lymphomes non hodgkiniens, myélomes multiples, cancers de la prostate et maladie de Parkinson liés à une exposition, professionnelle ou non, aux pesticides. Les enfants sont plus souvent atteints de leucémie si leur mère a été exposée pendant la grossesse ou bien s'ils ont subi une contamination pendant leur petite enfance. L'apparition de tumeurs cérébrales, malformations congénitales et troubles du développement neurologique, est elle aussi statistiquement liée à l'exposition maternelle avant et pendant la grossesse. Moins fréquent, mais tout aussi réel, l'exposition professionnelle aux pesticides augmente le risque de leucémies, de maladie d'Alzheimer, de troubles cognitifs, de troubles de la fertilité chez l'homme comme chez la femme.

Les témoignages et études allant dans le même sens se multiplient. Le docteur Bernard Turpin, membre du Collectif National Médicale Santé Environnement (CNMSE), donnait une conférence à Paron le 10 décembre, organisée par le Cercle Condorcet du Sénonais. Son constat est que depuis 50 ans les pathologies ont évolué en même temps que se dégradait notre environnement. Les maladies chroniques ont explosé : allergies, diabète, obésité, maladies respiratoires, neuro-dégénératives et cancers. Ces maladies augmentent beaucoup plus vite que ne l'explique le vieillissement de la population et elles frappent aussi enfants et adolescents. La conférence s'est terminée par un conseil essentiel : réorienter sa consommation vers des produits sains et naturels.

Une autre alerte mérite d'être relayée. Depuis 10 ans, la coordination nationale d'information sur la pollution par les centrales d'enrobé informe les autorités sur les dangers des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et autres substances émises par les enrobés chauds. Elle a tenu une conférence nationale à Metz le 7 juin 2014. De nombreux composés dont certains sont des cancérigènes avérés, se diffusent autour des centrales d'enrobé dans l'indifférence générale.

En 2013, Fabrice Nicolino**, journaliste engagé, dévoile dans son ouvrage : *"Un empoisonnement universel. Comment les produits chimiques ont envahi la planète"* (Les Liens qui Libèrent), l'empoisonnement progressif de notre cadre de vie. Plus récemment, la sortie de l'ouvrage de Annie Thébaud-Mony *:" la science asservie"* (La Découverte), nous remet en mémoire les nombreux scandales de santé publique qui ont émaillé ces dernières décennies. Essence au plomb, amiante, industrie nucléaire... sont évoqués avec leurs innombrables péripéties. Ce livre détaille toutes les stratégies d'influence mises en œuvre par les "fabricants du doute" pour étouffer les critiques, neutraliser les scientifiques contestataires, manipuler les politiques, tromper les citoyens et …faire du fric.

Dans la catégorie " fabricant du doute", la palme revient sans conteste à l'équipe de Bert Vogelstein, professeur d'oncologie à Johns Hopkins (USA). Selon son étude, qui ne prend en compte ni les cancers du sein, ni les cancers de la prostate, les cancers s'expliqueraient majoritairement par le hasard. La France, qui est championne d'Europe de l'utilisation des pesticides agricoles, détient aussi le record européen en matière de nombre de cancers, mais, Bert Vogelstein en est sûr, il n'y a pas de relation de cause à effet : c'est juste la faute à pas de chance. Il est vrai qu'une partie des cancers s'explique par des mutations accidentelles dans les cellules souches. Il est vrai aussi que certains possèdent, pour des raisons inconnues à ce jour, des systèmes immunitaires plus robustes que d'autres, mais invoquer le seul manque de chance pour la survenue de 22 types de cancer devrait déclencher de sérieuses polémiques. Option qui présente toutefois un avantage : la simplicité de la prévention consistant à porter amulettes, grigris, trèfles à 4 feuilles et patte de lapin.

*INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.
** Fabrice Nicolino a été blessé dans la fusillade du 7 janvier au siège de Charlie Hebdo.

Sources : La Revue Prescrire de décembre 2014 ; www.bitumesante.org ; www.francetvinfo.fr/sante/

Réunion de Chaumot-Environnement

Le 15 décembre l'association Chaumot-Environnement organisait une réunion à Rousson pour évoquer la sauvegarde de la biodiversité dans les forêts du legs Thénard et les corridors écologiques entre Gâtinais et Othe, tels que les définit le schéma régional de continuité écologique, le SRCE. Cette protection pourrait s'inscrire dans un projet de territoire couvrant les 11 communes géographiquement concernées.

En présence d'un nombreux public, d'élus communaux, d'agriculteurs, de chasseurs, de membres d'associations de défense de l'environnement, les responsables de Chaumot-Environnement ont exposé les actions qui pourraient être menées: gestion des forêts, protection et reconstitution des haies, incorporation des trames vertes et bleues dans les documents d'urbanisme, restauration des rûs de Montgerin et de Bourienne, modification des pratiques agricoles, introduction de l'agroforesterie, limitation de la chasse dans certains secteurs sensibles, réinstallation d'apiculteurs...

Plusieurs groupes de travail seront constitués sur différents thèmes, dont la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Une visite dans la région de Reims, sur un territoire qui expérimente des aménagements favorables à la biodiversité, est envisagée.

Sources : Comte rendu de la réunion du 15/12/2014, www.symbiose-biodiversite.com/ ?page_id=34

Troisième campagne pour Energie Partagée

Energie partagée, le fond d'investissement citoyen pour la transition énergétique, lance sa troisième collecte de fonds. Les deux premières collectes ont été abondées par 3500 souscripteurs à hauteur de 6,5 millions d'Euros.

13 projets publics et citoyens, éoliens, solaires, hydroélectrique et biomasse ont déjà été menés à bien, 20 sont actuellement en attente. Une action coûte 100 euros et chacun peut affecter son argent à un projet de son choix.

Source : http://energie-partagee.org

Meilleurs vœux à toutes et à tous

Qu'il est redoutable, après une tragédie, d'avoir à prononcer des vœux! À moins que, justement, il n'ait jamais été aussi nécessaire de le faire. Souhaitons donc qu'en 2015 la réflexion soit féconde, l'entraide active et que chacun contribue à faire de la défense de l'environnement autre chose qu'une priorité de papier.

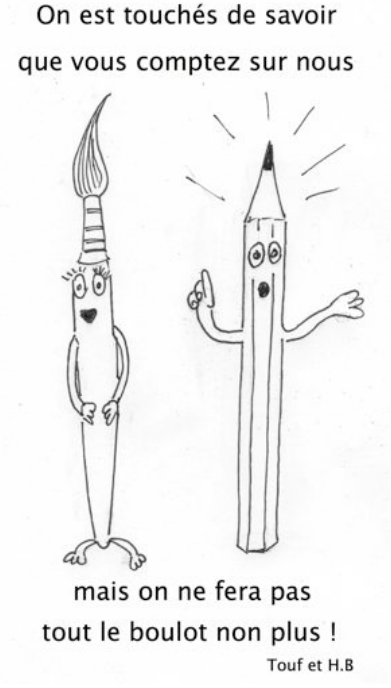

Cotisation annuelle : 20 € ouvrant droit à déduction fiscale

Règlement par chèque à l'ordre de l'ADENY,
63 Bd de Verdun, 89100 SENS

Responsable de publication : *Jean-Paul Couillault*
Comité de rédaction, illustrations, documentation :
Françoise Estéoule, Sylvie Beltrami, Béatrice Beaudoing-Négro, Ginette Creusot, Helène Roux, Michel Emsalem, JP Couillault

Cette revue est imprimée
Sur papier recyclé

Pour nous contacter

Locaux : 63 bd de Verdun, SENS
Nous rencontrer :
Prendre rendez-vous par téléphone
Nous joindre :
Tel : 03 86 65 73 41
Courriel :
adeny89@orange.fr
Notre site internet :
http://adeny.overblog.com

NB. Les reçus fiscaux concernant les versements effectués en 2014 vous parviendront au mois de mars.